Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 42 (1992)

Heft: 3: Philosophie de l'action

Artikel: Essayer, Réussir et échouer : critique des théories empiristes de

l'action

Autor: Buekens Filip

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-381483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ESSAYER, RÉUSSIR ET ÉCHOUER: CRITIQUE DES THÉORIES EMPIRISTES DE L'ACTION

FILIP BUEKENS

Résumé

Que faut-il entendre par la tentative, la réussite ou l'échec d'une action? A partir de la philosophie de l'action de Davidson, j'élabore une théorie qui reconnaît que toute action contient en germe une possibilité d'échec. Cette théorie n'implique pas que toute action soit accompagnée d'une tentative d'agir, cela n'étant qu'un préjugé empiriste. Des essais sont des actions intentionnelles. Les essais qui échouent sont des actions dont l'effet visé n'a pas été réalisé.

D'habitude, c'est très simple ¹. Vous vous levez, vous vous lavez, vous préparez du café et des toasts, vous les tartinez de beurre et de confiture, vous jetez un coup d'œil sur le journal, vous montez dans votre automobile, vous arrivez à la bibliothèque et lisez un article sur la tentative ², la réussite et l'échec d'une action. Sous ces descriptions, chacune de vos actions est vraisemblablement intentionnelle, mais elles peuvent ne pas l'être sous d'autres descriptions (vous jetez un coup d'œil sur le journal d'hier, bien que vous n'ayez aucune intention de relire le journal d'hier). Que les mouvements et les états corporels vérifient une description sous laquelle ils sont intentionnels est une condition nécessaire pour qu'ils soient considérés comme des actions.

L'explication causale d'actions est donnée par des raisons: votre désir de lire le journal d'aujourd'hui et votre conviction que le journal qui se trouve sur la table est bien le journal d'aujourd'hui, causent et expliquent que vous posiez un acte que nous pouvons décrire comme la lecture du journal. Malheureusement, votre intention n'a pas été réalisée. Sous la description «lire le journal qui est sur la table», votre action était intentionnelle, sous la description «lire le journal d'hier», elle ne l'était pas (or ce

¹ Je tiens à remercier les participants du colloque tenu à l'Université de Neuchâtel pour leurs suggestions et remarques. Richard Glauser a suggéré des améliorations stylistiques, pour lesquelles je le remercie.

² Je ne pense pas qu'il y ait une différence significative entre «une tentative» et «un essai», entre «tenter» et «essayer».

que vous avez lu était le journal d'hier). La construction «X avait l'intention de ——» crée un contexte intensionnel. La substitution des termes coréférentiels ne préserve pas la valeur de vérité de l'énoncé.

Toutes les actions peuvent échouer: se lever, faire du café, aller au bureau et même lire cet article. Peut-être que, dès la lecture de la phrase suivante, vous serez dérangé par un collègue impatient de vous exposer sa propre conception de la tentative, de la réussite et de l'échec d'une action.

Le fait que vous lisiez cet article montre que tout ce que vous avez fait aujourd'hui et qui était nécessaire pour pouvoir faire ce que vous êtes en train de faire maintenant n'a pas échoué. D'autre part, pour chacun des actes que vous avez effectués aujourd'hui, vous n'aviez pas seulement l'intention d'essayer de les effectuer. Vous aviez l'intention de vous lever, de faire du café, de lire le journal, d'aller à la bibliothèque et de lire cet article. Chacune de ces actions peut évidemment échouer: dans ce cas votre intention n'aura pas été réalisée, elle aura échoué. Personne n'est à l'abri de la malchance — toutes les actions, même les plus banales, peuvent échouer. Ce qui nous amène à nous poser une question typiquement philosophique: devons-nous conclure de tout cela que l'intention de faire un acte est toujours accompagnée de l'intention d'essayer de faire cet acte et que toute action est reliée logiquement ou de manière causale à une tentative de réaliser cette action?

Cet article a pour point de départ une théorie de l'action qui, s'inspirant nettement des conceptions de Davidson, traitera de deux problèmes³. Le premier: quelle est la relation ontologique entre une tentative d'agir, une action réussie et une action qui a échoué? Les théories de l'action classiques soutiennent que les tentatives sont distinctes des actions dont elles sont les tentatives. Nous essayerons de montrer que cette conception n'est pas correcte.

Le second problème est plus général: pour quelles raisons de nombreuses théories de l'action soutiennent-elles que les actions sont toujours accompagnées de tentatives? Cela heurte notre intuition, car habituellement nous faisons ce que nous faisons sans essayer de le faire. Nous verrons que l'introduction de tentatives repose sur un préjugé empiriste qui n'est pas sans rappeler un préjugé semblable que l'on trouve dans les épistémologies empiristes.

I

Nous commencerons par un argument classique en faveur de la thèse selon laquelle toute action de faire X (où «faire X» représente le prédicat

³ Cf. Davidson (1980). Davidson n'applique pas son analyse aux tentatives.

central de la description sous laquelle elle est intentionnelle) est accompagnée d'une tentative de faire X. Cette idée est incontestablement classique: Armstrong (1980: 69), Hornsby (f980: 33 sq.), McGinn (1982: 85) et O'Shaughnessy (1973: 367) défendent cette thèse. Shæmaker (1984: 115) rattache explicitement cette idée à une épistémologie empiriste, ce qu'il considère comme un argument supplémentaire en sa faveur.

Les adversaires de cette thèse sont rares, mais en général, ils se réfèrent à Wittgenstein (1980: 51), par exemple Peter Winch (1972: 132) et Richard Taylor (1966: 77). Davidson (1980: 78) et Jones (1983) se rangent également dans le camp des adversaires.

L'argument s'énonce comme suit⁴: imaginons que quelqu'un veuille soulever une pierre très lourde. Nous savons que cette pierre est lourde comme du plomb et nous sommes d'avis qu'il ne réussira pas. Mais nous nous trompons: il s'acquitte de sa tâche sans difficulté et soulève la pierre sans trop d'effort. Nous pourrions dire: «Eh bien, nous avions quand même raison: nous avions dit qu'il essaierait de soulever la pierre.» Aussi bien dans le cas où il soulève la pierre que dans le cas où il essaie sans succès, il est correct de dire qu'il a essayé de soulever la pierre. S'il y parvient, nous pouvons dire qu'il a essayé et qu'il a réussi à soulever la pierre. S'il n'y parvient pas, il est néanmoins vrai qu'il a essayé. Ce qui détermine si quelqu'un essaie ou non d'accomplir une certaine action n'est pas l'intention particulière qu'il a, mais bien le fait qu'une action peut échouer et donc qu'elle va toujours de pair avec la tentative d'accomplir cette même action. Le fait que cette action réussisse ou non n'intervient pas dans la vérité de l'énoncé «A essaie de faire X».

Comment la tentative de faire X doit-elle être décrite dans cette théorie? Deux possibilités se présentent à nous: ou bien c'est une entité qui n'est pas elle-même une action, mais qui précède l'action et entretient avec elle une relation causale, ou bien c'est une action — l'action d'essayer de faire X — et elle précède l'action de faire X. Dans les deux cas, la tentative de faire X diffère de l'action de faire X elle-même. La première possibilité est souvent associée à la théorie des volitions: toute action est précédée d'un «acte de la volonté», d'une «volition» ou d'une tentative. Que la tentative de faire X diffère de l'action de faire X semble aller de soi au vu de certains exemples particulièrement éloquents: essayer de battre le record du monde ou essayer de prouver le théorème de Fermat ne sont pas identiques à battre le record du monde, ni à prouver le célèbre théorème. Cela montre en tout cas que « A essaie de faire X» n'implique pas logiquement que «A fait X». Autrement dit, toute tentative peut échouer.

⁴ Voir Hornsby (1980: 35) pour la formulation de l'argument.

Si la tentative et l'action intentionnelle entretiennent entre elles une relation de cause à effet, la tentative de faire X doit être différente de l'action de faire X. Imaginons que A essaie d'améliorer le record du monde de saut en longueur. Sa tentative de faire X est une action complexe qui se compose des actions suivantes: prendre son élan, sauter et atterrir dans le bac de sable. L'une des intentions de A était d'améliorer le record de saut en longueur. Admettons qu'il n'y parvienne pas, que son action ne puisse être décrite comme l'amélioration du record du monde. Est-ce que cela signifie pour autant qu'il n'a réalisé aucune action? Certainement pas. Il s'agit au contraire d'une action complexe dont nous avons énuméré les trois parties principales et qui peut être décrite comme la tentative d'améliorer le record du monde. Que de telles tentatives soient des actions intentionnelles ne fait aucun doute: elles peuvent être comptées — le règlement olympique n'accorde que trois essais —, elles ont une localisation spatio-temporelle (la tentative d'améliorer le record du monde le 8 août 1989 à Oslo) et elles sont le référent de certaines descriptions définies (même exemple). La conclusion provisoire est donc que les expressions «essayer de faire X» et «faire X» dénotent toutes deux des actions. Les tentatives ne peuvent pas être des parties constituantes d'actions sans être elles-mêmes des actions⁵. Donc, une tentative de faire X est elle-même une action et sous cette description une action intentionnelle.

La thèse devient donc: (a) toute action est précédée d'une tentative; et (b) cette tentative est elle-même une action. Cela mène à une régression ontologique: une tentative de faire X est causée, puisqu'elle est elle-même une action, par une tentative d'essayer de faire X qui à son tour est une nouvelle action et donne lieu à une tentative. Cette régression *ad infinitum* est-elle inévitable?

II

L'hypothèse centrale consiste à faire une distinction ontologique entre la tentative de faire X et l'action de faire X dans «A fait X en essayant de faire X» et plus généralement la distinction entre faire X et faire Y grâce à laquelle on peut dire que quelqu'un fait X en faisant Y (quelqu'un bat le record du monde en faisant un saut de 9 mètres). Cette hypothèse repose sur l'idée que les expressions «faire X», «essayer de faire X» et «faire Y» décrivent toutes trois (dans cette construction) des actions différentes. Cela semble évident pour les tentatives, mais ce principe reste valable pour les actions «réussies».

⁵ Je nuancerai cette position lorsque la distinction entre actions instrumentales et actions primitives sera introduite dans la section V.

Les actions suivantes devraient être reliées par un lien causal: tirer la gâchette, abattre la victime et assassiner le président. L'action de faire X en faisant Y consiste en l'action de faire X causée par l'action de faire Y. Dans l'analyse de «A fait X en essayant de faire X», nous suivons le même schéma: A bat le record du monde en essayant de battre le record du monde et A assassine B en essayant d'assassiner B. Cette analyse devrait nous permettre de proposer une explication naturelle du fait que si A essaie de faire X, il ne s'ensuit pas nécessairement que A fait X. Ces deux actions ne sont pas identiques: quelque chose peut mal tourner de sorte que l'action de faire X peut ne pas avoir lieu. Si la tentative était identique à l'action de faire X, alors, toute tentative serait une réussite, ce qui n'est pas correct.

Trois arguments soutiennent la thèse selon laquelle les expressions «faire X» et «faire Y» dans « A fait X en faisant Y» ne peuvent être vérifiées par la même action. Mais tous s'avèrent peu convaincants. Nous nous appliquerons à les développer et à les réfuter soigneusement. La thèse que nous défendrons sera explicitée au cours de l'examen.

L'argument relationnel a été élaboré par Alvin Goldman⁶. Il repose sur une interprétation du petit mot «en» (en anglais «by») dans les expressions «en faisant un saut de 9 mètres, il a battu le record du monde» et «en battant le record du monde, il a fait des envieux parmi ses adversaires». Selon cet argument, la relation exprimée par la préposition «en» est asymétrique et non réflexive⁷. Puisque aucun événement n'entretient une telle relation avec lui-même, les actions mentionnées ici (faire un saut de 9 mètres, pulvériser le record du monde, faire des envieux) ne sont pas identiques. L'asymétrie peut être défendue comme suit: l'athlète peut battre le record du monde en faisant un saut de 9 mètres, mais ne peut pas, en battant le record du monde, faire un saut de 9 mètres. La non-réflexivité de la relation «en» est évidente: il ne peut pas battre le record du monde en battant le record du monde. Il bat le record du monde en faisant autre chose: un saut de 9 mètres.

Nous n'avons aucune raison d'accepter cette analyse. Le diagnostic correct est plutôt que le terme «en» dans les constructions mentionnées exprime une relation explicative asymétrique entre les descriptions d'événements, et non entre les événements eux-mêmes. Lorsque nous décrivons des personnes, cette asymétrie existe également: Wilfried Martens est le locataire du n° 10, rue de la Loi, le premier ministre et l'homme le plus puissant de Belgique. Une même personne est ainsi décrite de trois manières différentes. Ici aussi nous pouvons faire mention d'une relation explicative asymétrique et non réflexive: le fait qu'il soit premier ministre explique pourquoi il est l'homme le plus puissant du pays — mais le fait qu'il soit

⁶ Voir GOLDMAN (1971).

⁷ Cf. aussi E. Anscombe (1979: 224).

l'homme le plus puissant du pays n'explique pas qu'il soit premier ministre. De même pour la non-réflexivité: Martens n'est pas le premier ministre parce qu'il est le premier ministre — mais bien parce qu'il a été nommé par le roi à cette fonction. Cette comparaison montre que le problème de l'asymétrie et de la non-réflexivité ne prouve pas que les actions décrites par «faire un saut de 9 m.» et «améliorer le record du monde» ou «tirer un coup de fusil» et «assassiner le président» soient des actions différentes, pas plus que le premier exemple ne démontrait que Wilfried Martens, le premier ministre de Belgique et l'homme le plus puissant du pays ne sont pas la même personne⁸.

Le problème de l'asymétrie et de la non-réflexivité doit être envisagé dans un contexte plus large, à savoir celui dans lequel les phrases ou les descriptions entrent en relation explicative. Sans examiner le problème à fond, on peut facilement comprendre que la relation «explique que» est asymétrique: si P explique que Q, il ne s'ensuit pas que Q explique que P. Lorsque l'explanans est identique à l'explanandum, il ne peut certainement pas être question d'une explication: «P explique que P» n'est pas une explication de P. La relation explicative est donc non réflexive. Si nous disons que A fait X en faisant Y, c'est qu'il existe, entre autres, une relation explicative entre faire X et faire Y: ce qui explique qu'il fait X, c'est qu'il fait Y. Le fait qu'il ait battu le record du monde s'explique par le fait qu'il a fait un saut de 9 m. et le fait qu'il ait provoqué l'envie de ses adversaires s'explique par le fait qu'il ait battu le record du monde. La question «quelle est l'action qui vérifie toutes ces descriptions?» est tout à fait déplacée: la réponse à une telle question ne peut consister qu'en une autre description de cette même action⁹.

Le deuxième argument est l'objection causale. Celle-ci a également été formulée par Alvin Goldman. Selon Davidson, deux événements sont identiques si et seulement s'ils ont les mêmes effets et les mêmes causes ¹⁰. Ce principe met en difficulté l'identité que j'ai défendue. Cela peut être illustré de la manière suivante: c'est en faisant un saut de 9 m. que l'athlète a battu le record du monde, et c'est en versant du poison dans son café qu'on a assassiné le dictateur. L'objection de Goldman est la suivante: bien que le fait d'avoir versé du poison dans le café de X ait causé la mort de X et que le

⁸ Voir aussi RICHARDS (1976: 192). Cela ne veut naturellement pas dire que ces relations d'identité soient nécessairement vraies.

⁹ A ce point du débat, l'essentialiste cherchera des propriétés nécessaires d'une entité. Mais le prédicat «est nécessaire» est lui-même relatif à une description qui le précède, comme Quine l'a démontré (voir Quine (1961)).

¹⁰ Cf. Davidson (1980: 179). Il a modifié cette conception sous l'influence de Quine dans Davidson (1985: 172 sq.). Pour notre argument, ce changement n'est pas pertinent.

fait de verser du poison soit identique au fait de libérer le peuple (parce que la libération du peuple est l'effet recherché de l'empoisonnement), nous ne pouvons pas dire que le fait de libérer le peuple de son dictateur X ait causé la mort de X. Si cette observation est correcte, l'empoisonnement et la libération du peuple doivent être des événements différents, puisque le premier, mais non le second, a eu pour conséquence la mort de X.

La clé de l'énigme réside à nouveau dans la distinction entre le lien extensionnel et causal entre des événements et le lien intensionnel et explicatif entre les descriptions d'événements reliés de manière causale. Quand nous décrivons des relations causales, nous le faisons de manière à expliquer également ce lien causal, en décrivant d'une certaine manière les événements ainsi reliés. En décrivant l'événement comme un empoisonnement, nous expliquons de manière causale pourquoi X est mort. Nous présupposons dans cette description qu'il existe de nombreux événements: le poison qui aboutit dans l'estomac, les symptômes de paralysie, l'arrêt de la fonction cardiaque et la mort du dictateur. Quand nous décrivons l'événement initial comme la libération du peuple, le lien explicatif disparaît. Comparons cela à l'exemple suivant: le court-circuit a causé l'incendie. Le court-circuit est identique à l'événement qui a eu lieu le 1er janvier, donc l'événement qui a eu lieu le 1er janvier a causé l'incendie. L'effet, sous cette description, n'est plus expliqué.

Nous pouvons appeler le troisième argument, l'argument spatiotemporel. Nous illustrons cet argument par l'exemple du «moment du crime», que nous empruntons à une longue discussion en philosophie analytique 11. Imaginons que le 1er janvier, à Louvain, X verse du poison dans le café de Y et que Y meurt le 3 janvier, à Anvers. Quand Y a-t-il été assassiné par X? Pas le 1er janvier (nous dit l'argument) parce que cela aurait pour conséquence paradoxale que Y vivait encore après avoir été assassiné. Y a été assassiné le 3 janvier, et l'action de X (le meurtre de Y) a eu lieu à cette date, à Anvers. Le fait de verser du poison dans le café de Y le 1er janvier à Louvain a pour effet que X a assassiné Y le 3 janvier à Anvers. La première action a causé la seconde. Ce point de vue devrait surtout expliquer pourquoi la conclusion du raisonnement suivant n'est pas correcte:

- (1) L'adjonction de poison au café de X a lieu le 1er janvier.
- (2) L'adjonction de poison au café de X = l'assassinat de X.

⁽³⁾ L'assassinat de X a lieu le 1er janvier.

¹¹ Cette discussion a été entamée par J. J. THOMSON (1971).

Puisque le raisonnement est valide alors que sa conclusion semble fausse, l'une des prémisses au moins doit être fausse. La prémisse (1) est incontestablement vraie. Donc, c'est (2) qui est en cause: les deux actions ne sont pas identiques.

Nous dirons plutôt que la conclusion (3) est bel et bien vraie, mais qu'elle revêt un caractère paradoxal — aussi paradoxal que la conclusion du raisonnement suivant: Xanthippe épouse Socrate. Or Xanthippe est la veuve de Socrate. Donc, la veuve de Socrate épouse Socrate.

Nous décrivons nos actions systématiquement en termes de leurs conséquences (qu'elles soient visées ou non). La conséquence d'une action n'est visée que s'il est dans l'intention de l'agent que cette action ait cette conséquence. Voici quelques exemples: marquer un but (une action qui a pour effet qu'un point soit marqué), envoyer une lettre au roi (une action qui a pour effet qu'une lettre soit reçue par le roi) ou commettre un crime (une action qui cause la mort de quelqu'un). De nombreuses descriptions d'actions présupposent que l'action décrite ait un lien causal avec ses effets visés ou non visés.

Cela n'est en rien étrange ou remarquable. Les descriptions d'objets ou de personnes aussi présupposent souvent l'existence d'autres objets ou personnes avec lesquels ils entretiennent des relations causales: le fait d'être grand-père présuppose une relation causale spécifique avec au moins deux autres personnes. La seule description qui fait plus ou moins abstraction de cette relation causale est la description d'une action comme mouvement corporel, c'est-à-dire comme action primitive.

Nous concluons que l'action du 1^{er} janvier ne peut être décrite comme un meurtre qu'à partir du 3 janvier. Or ce n'est pas parce que nous ne pouvons décrire une action comme un crime qu'après un moment t', que le moment de cette action doit être modifié. (Ceux qui n'acceptent pas cela ne peuvent expliquer comment on connaît le passé.) Le caractère paradoxal de la conclusion tient au fait que nous affirmons une phrase au moment t, alors que la vérité ou la fausseté de la phrase n'est pas encore connue des locuteurs au moment de l'affirmation de cette phrase. (Si la personne qui affirme cette phrase est une voyante, le caractère paradoxal semble disparaître.)

La situation est donc la suivante: toute action est un mouvement corporel. Cet événement vise des conséquences spécifiques (la mort de Y, la lettre reçue par le roi, le classement des performances des athlètes, etc.). C'est en fonction de leurs conséquences que nous redécrivons les mouvements corporels: «X assassine Y», «X écrit une lettre au roi», «X bat le record du monde». Ce n'est pas l'entité, mais sa description, qui est modifiée.

Que ressort-il de cela en ce qui concerne la relation entre les tentatives et les actions? Reprenons les deux principes qui ont conduit à la régres-

sion: (a) toute action est précédée d'une tentative et (b) les tentatives sont elles-mêmes des actions. Notre réflexion nous a montré que dans «A fait X en faisant Y» les prédicats «faire X» et «faire Y» sont vérifiés par la même action. La thèse (a) ne peut donc être correcte: si A réussit à faire X en essayant de faire X, alors «faire X» et «essayer de faire X» dénotent la même action et des actions identiques ne peuvent en effet se précéder l'une l'autre. Cela n'implique en aucune manière que si A essaie de faire X, A fait X; c'est seulement quand la conséquence visée est atteinte que l'action de faire Y peut être décrite comme «A fait X»: A assassine le dictateur en essayant d'assassiner le dictateur. C'est aussi paradoxal (en apparence) que le fait que Socrate épouse la veuve de Socrate: si nous voulons décrire l'action de A comme «A essaie d'assassiner le dictateur», c'est que nous ne savons pas si A a effectivement tué le dictateur. S'il l'a assassiné, il est trompeur de décrire son action comme «la tentative d'assassiner le dictateur». L'illusion que la tentative de faire X précède l'action de faire X vient du fait que le moment où nous décrivons l'action comme «la tentative de faire X» précède la plupart du temps le moment où nous pouvons décrire l'action comme «faire X». Cela rend «A fait X en essayant de faire X» paradoxal et l'énoncé devient même incohérent si, au moment où nous décrivons l'action comme la tentative de faire X, il est évident que l'agent n'a pas fait X. Tout ce qu'un athlète doit faire pour sauter plus loin que 8,90 m. est d'essayer de le faire. Cette tentative («l'effort») s'identifie à une action complexe, à savoir prendre son élan, sauter et atterrir dans le bac de sable.

La régression mentionnée plus haut peut maintenant être évitée: si l'action réussit, alors «la tentative (réussie) de faire X» et «l'action de faire X» doivent désigner la même action. Si elle ne réussit pas, elle pourra seulement être décrite comme «la tentative de faire X». La tentative de faire X est donc bien une action mais elle ne doit pas nécessairement précéder l'action de faire X.

Naturellement, A peut également tenter de faire Y en faisant X. A tente d'améliorer le record en prenant son élan, en faisant un bond et en sautant aussi loin que possible. Sa tentative est donc une action complexe avec différentes sous-actions. Sous la description donnée, toutes ces actions sont intentionnelles. Ce n'est pas parce qu'il ne réussit pas à battre le record qu'il n'a pas effectué d'acte: la tentative de battre le record du monde s'identifie à une action complexe descriptible comme «prendre son élan et sauter dans le bac de sable». Eu égard à cette description, l'action a réussi, eu égard à la description «battre le record du monde», l'action a échoué.

Imaginons que l'athlète fasse effectivement un bond de plus de 8,90 m. et améliore ainsi le record du monde de saut en longueur. Dans ce cas, son action a réussi eu égard aux descriptions «sauter dans le bac de sable» et «améliorer le record du monde de saut en longueur». Les deux actions sont

identiques. Qu'une action soit ou non tentée, réussie ou ratée semble être une propriété intensionnelle de l'action: par rapport à la description d, l'agent tente de la faire, par rapport à la description d', il la réussit et par rapport à une troisième description d'', il échoue. Si l'agent avait l'intention de faire un saut de 10 m. et de pulvériser ainsi le record du monde et s'il ne réalisait qu'un saut de 9,50 m., alors on pourrait dire qu'il a réussi à battre le record du monde, qu'il a tenté de faire un saut de 10 m., mais qu'il a échoué.

III

Nous n'avons pas encore fait le tour de la question. Nous avons mis en évidence que les tentatives sont des actions, qu'elles ne précèdent pas les actions, qu'une tentative de faire X est identique à l'action de faire X lorsqu'elle réussit. Lorsqu'elle ne réussit pas, l'action de faire X n'a pas lieu et on parle seulement d'une tentative de faire X. Mais la conception que nous contestons a encore un second aspect: pourquoi faudrait-il, comme le soutiennent Armstrong, Hornsby, McGinn ou O'Shaughnessy, que chaque action soit accompagnée d'une tentative? S'il était vrai, comme ils le prétendent, que tout acte est relié d'une manière causale à une tentative, alors non seulement l'acte et la tentative ne seraient pas identiques (ce qui est une erreur, comme nous l'avons vu plus haut), mais toute action irait également de pair avec une tentative. Nous démontrerons que cela n'est pas davantage correct.

L'argument selon lequel tout acte est accompagné d'une tentative repose sur le raisonnement suivant: tout acte, simple ou complexe, peut échouer. Les actions réussies et celles qui ont échoué ont en commun que leur agent a tenté de les réaliser: c'est pourquoi toute action — réussie ou non — est liée à une tentative de réaliser cette action. Qu'il ne soit pas *ad rem* de faire remarquer à propos d'un acte réussi que l'agent a également essayé de faire X, démontre seulement que ce qui est pertinent est le résultat et non la tentative.

Cet argument, ou plus précisément, cette ligne de pensée, ne tient pas debout. On peut facilement s'en apercevoir en le comparant à la structure d'un autre argument qui figure à la base des positions empiristes en épistémologie. Les théories empiristes ont pour point de départ la question suivante: qu'est-ce qui détermine le contenu de nos croyances concernant des objets externes, c'est-à-dire le contenu des croyances perceptuelles? Que nous puissions nous tromper quant à la valeur de vérité des croyances, c'est bien connu: parfois nous croyons que P, alors que -P est le cas. D'autre part, nous ne pouvons renoncer à la connaissance du contenu de nos croyances: ce n'est pas parce que des croyances peuvent être fausses

que notre connaissance de leur contenu est menacée. Dès lors, le contenu d'une croyance ne peut être déterminé par ce qui est le cas lorsque cette croyance est vraie: à ce propos nous pouvons nous tromper. Ce que nous savons avec certitude ne peut pas reposer sur une connaissance faillible. Donc, ce ne sont pas les événements et les objets externes qui donnent un contenu à nos croyances, mais bien des sense-data, des impressions ou (par exemple dans la version naturaliste de Quine) des stimuli sensoriels. Ce qui détermine le contenu de nos croyances est, non ce qui est le cas, mais ce qui nous paraît être le cas 12. Notre connaissance de ce qui nous paraît être le cas n'est pas faillible. Une croyance vraie et une croyance fausse ont en commun ce qui nous paraît être le cas pour les deux. Si la croyance est vraie, alors ce qui nous paraît être le cas est vraiment le cas. Lorsqu'on a une croyance fausse, il n'en va pas de même. Dans les deux éventualités, le contenu est déterminé par la même entité 13. Voici l'analogie: une action peut réussir ou échouer. Si l'action échoue, l'effet visé n'a pas lieu. L'agent a alors bien essayé de réaliser l'action. Ce n'est pas parce qu'un acte peut échouer que son agent n'a rien fait s'il échoue. Une action réussit, entre autres, grâce à des circonstances extérieures à sa volonté (circonstances que l'agent ne contrôle pas). Une action réussie et un échec ont en commun le fait que leur agent a fait tout ce qui était en son pouvoir (tout ce qu'il pouvait effectivement faire) pour que l'action se réalise. Sinon, l'agent n'aurait pas fait le nécessaire pour que son action réussisse, ce qui va à l'encontre du principe qu'un être rationnel désireux de faire quelque chose, met tout en œuvre pour que cette action réussisse. Enfreindre ce principe est une forme particulière d'akrasia: le manque de persévérance. Donc, les actes réussis ou manqués ont en commun la tentative de faire ces actes.

Cela explique pourquoi les tentatives sont souvent représentées comme des événements internes: tout peut échouer, tant le mouvement corporel nécessaire pour faire X que les facteurs causaux indispensables à la réalisation de l'effet escompté. Ce qui est commun aux actions réussies et manquées doit être immunisé contre les échecs, tout comme nous le sommes contre les erreurs concernant ce qui nous semble être le cas. Les

¹² Ce qui nous semble être le cas a encore d'autres propriétés spécifiques: il y a des situations où nous ne pouvons pas nous tromper (et où aucune régression ne peut surgir) et elles ont, selon certains auteurs, un caractère «qualitatif» — aspect sur lequel Shoemaker insiste beaucoup. Nous n'envisagerons pas dans ce contexte-ci le caractère problématique des propriétés de deuxième ordre que Shoemaker attribue à ces situations.

Voir Buekens (1991a), chapitre V, pour des variantes de ce raisonnement. Sidney Shoemaker est, à ma connaissance, le seul auteur faisant explicitement le rapprochement avec l'empirisme. Selon lui, l'analogie entre le statut et la fonction des tentatives de faire X (du côté des actions) et de la manière dont les objets nous apparaissent (du côté des croyances perceptuelles) est un argument en faveur d'une théorie de l'action où les tentatives jouent un rôle non éliminable.

tentatives sont des actions qui doivent intervenir bien avant les mouvements musculaires (selon Hornsby) et (selon O'Shaughnessy) elles sont des entités intermédiaires entre les raisons d'agir et l'action (le mouvement du corps). Les tentatives sont des «actes de la volonté» («volitions» selon la terminologie analytique classique anglaise) ¹⁴.

Réfuter de tels raisonnements n'est pas aisé — c'est la difficulté à laquelle est confronté tout argument contre l'empirisme et le scepticisme. L'étape cruciale du raisonnement réside dans le passage de:

(i) Une personne peut se tromper quant à la valeur de vérité d'une croyance particulière. (Il n'est pas vrai que tout ce qui nous semble être le cas, soit ie cas.)

à:

(ii) Dans le cas d'une croyance vraie, ce qui nous semble être le cas est en effet le cas.

Une variante de ce raisonnement dans la théorie de l'action peut être formulée comme suit:

(i)' Une action particulière peut échouer. (Il n'est pas vrai que toutes les tentatives aboutissent à l'action visée.)

d'où:

(ii)' Toute action réussie comporte une tentative d'agir et une action.

Nous désirons mettre en relief la validité intuitive des raisonnements (ii) et (ii)'. La prémisse sur laquelle ils se fondent dit que, comme les croyances vraies et fausses, les actes réussis et manqués ont quelque chose en commun (ce qui nous semble être le cas ou la tentative d'agir), et que le premier élément est constitutif de la description des croyances vraies, comme le second l'est des actions réussies.

Où est l'erreur? Une version épistémologique du raisonnement nécessiterait le développement d'une position non empiriste. Pour cela, nous renvoyons à l'objection particulièrement puissante de Davidson¹⁵: il est banal de se tromper quant à la valeur de vérité de croyances particulières et cette erreur peut parfois même être persistante et systématique. Mais

¹⁴ C'est par exemple l'opinion de O'SHAUGHNESSY (1973: 377) et de McGinn (1982: 85). Selon McGinn, une tentative n'est pas une action, selon O'Shaughnessy, elle est bel et bien une action. Mais pour les deux auteurs, c'est une entité plus ou moins «interne», semblable à un «act of the will».

¹⁵ Cf. BUEKENS (1991a) pour cet argument et des informations sur le fond. Davidson n'exprime pas l'argument de cette manière, mais le rapport est évident. McDowell (1982: 465) approfondit cette analyse de l'empirisme.

peuvent-elles pour autant être toutes fausses et avoir, donc, un contenu non déterminé par ce qui est le cas lorsqu'elles sont vraies? Plutôt qu'adopter cette position (qui donne lieu au scepticisme et conduit à rechercher quelque chose de commun aux croyances vraies et aux croyances fausses), nous pouvons réagir différemment: à partir du fait que certaines croyances peuvent être fausses, nous pouvons conclure que ce n'est pas le cas que toutes nos croyances soient vraies. Le contenu des croyances est déterminé par ce qui est le cas. Parfois nous nous trompons et ce contenu est déterminé par ce qui nous semble être le cas. Rien n'est commun aux croyances vraies et aux croyances fausses («ce qui nous semble être le cas»). Que la plupart de nos croyances soient vraies — vérité qui ressort de l'explication naturaliste de notre manière d'apprendre à décrire et à identifier ce qu'une personne croit et désire — c'est une propriété constitutive des croyances. Pour cette raison «ce qui nous semble être le cas» ne joue pas un rôle crucial dans la théorie des croyances et de leur relation aux événements et aux objets externes. Nous devons introduire «ce qui nous semble être le cas» seulement lorsque nous nous trompons. Et alors, cette locution ne désigne pas un intermédiaire épistémologique pertinent entre le monde et nos croyances à propos du monde; elle suggère seulement que nous ne disposons pas de preuves suffisantes pour affirmer de manière inconditionnelle la vérité d'une croyance particulière. «Il me semble que cet oiseau est un busard, mais il pourrait tout aussi bien être un faucon.» Dans ce contexte, ce qui nous semble être le cas est défini autrement: il ne s'agit pas de sense-data (ou d'autres entités classiques issues de l'arsenal empiriste), mais, ce qui est bien plus plausible, de croyances dont nous ne savons pas si elles sont vraies.

Le parallélisme entre la tentative et la réussite d'une action va de soi: de la possibilité réelle de l'échec d'une action particulière, on peut conclure que ce n'est pas le cas que toutes nos actions réussissent. La norme pour une action est l'action réussie, tout comme la norme pour les croyances est la croyance vraie. Lorsqu'une action échoue, nous pouvons dire que nous avons essayé de la réaliser. Le fait de tenter un acte n'a donc rien à voir avec quelque chose qui serait commun aux actes réussis et aux actes qui échouent, mais bien avec notre incertitude d'obtenir le résultat souhaité dans certains cas concrets. Concevoir une tentative d'agir comme «ce qui ne peut certainement pas échouer» est une assomption introduite afin d'expliquer quelque chose en se fondant sur un présupposé erroné, à savoir que dans l'explication des actions, ce qui est immunisé contre l'échec doit jouer un rôle constitutif.

Tout comme nous devrions écarter de notre configuration mentale les croyances que nous savons être fausses, nous ne devrions jamais avoir l'intention de réaliser des actes dont nous savons qu'ils ne peuvent réussir. (Une infraction à ce principe conduit à des formes particulières d'irrationa-

lité: vouloir l'impossible.) De par leur nature, la plupart des actions réussissent, et pour cette raison, il est normal de ne pas décrire de prime abord tout ce que nous faisons comme étant une «tentative» 16. Cette conception générale ne nous apprend cependant rien (et n'a pas besoin de nous apprendre quoi que ce soit) sur la réussite et l'échec d'une action particulière. Un argument contre le scepticisme ne doit pas davantage nous apprendre quelles croyances sont certainement vraies.

Comment pouvons-nous reconstituer, en tenant compte de ces constatations, la relation entre les actions, les tentatives et les échecs?

IV

Nous partirons d'une conclusion obtenue plus haut. Les actions sont décrites en fonction de leurs effets pertinents (visés ou non). La description d'une action comme tentative de faire X est, entre autres, fonction du degré de certitude de celui qui décrit (l'agent ou un observateur) à propos de la probabilité avec laquelle sera atteint l'effet en termes duquel il redécrira l'acte.

Quand nous ne sommes pas sûrs d'atteindre le but visé, ou bien quand l'effet visé n'a pas été atteint, nous sommes prêts à décrire ce qui s'est passé comme une tentative de faire X. De telles tentatives sont des actions intentionnelles. Un débutant sera prêt à décrire une partie d'échecs contre Kasparov comme une tentative de battre Kasparov. A l'inverse, un Kasparov très sûr de lui ne décrira jamais sa partie d'échecs comme une tentative de battre un débutant ¹⁷.

Quand la relation causale entre le mouvement corporel et l'effet visé semble ne pas pouvoir s'établir, l'agent sera enclin à décrire ses actes comme des tentatives de faire X. En posant que l'agent a essayé de faire X (remarquez le passé composé), nous partons de l'hypothèse qu'il avait l'intention de faire X, mais qu'il n'est pas parvenu à ses fins. Cela suggère l'idée suivante: si faire Y n'a pas toujours pour conséquence directe l'effet

¹⁶ Wittgenstein est un des rares auteurs qui mette l'accent sur cela. Dans ses Remarks on the Philosophy of Psychology, remarque 51: «Thus when I walk, speak, eat, etc., then I am supposed to will to do so. And here I can't mean trying. For when I walk, that doesn't mean that I try to walk and it succeeds. Rather, in the ordinary way I walk without trying to.» Et dans les Philosophical Investigations, par. 622: «When I raise my arm I do not usually try to raise it». A l'inverse, j'ajouterai: imaginons qu'une action échoue systématiquement (sauter par-dessus la tour Eiffel, par exemple), serait-il encore rationnel de faire une nouvelle tentative?

¹⁷ L'incertitude quant au résultat peut parfois être liée structurellement à l'action: essayer d'obtenir un six en lançant un dé. Féliciter quelqu'un parce qu'il a obtenu un six a quelque chose d'étrange: «il n'y peut rien».

permettant de décrire cette action comme faire X, alors l'action de faire Y peut se décrire comme une tentative de faire X. L'effet visé dans une tentative de faire X doit bien entendu être intentionnel: un agent n'essaie pas de faire ce qui a lieu involontairement, fortuitement ou non intentionnellement.

Il en est de même du rapport entre l'intention d'essayer de faire X et l'intention de faire X: méconnaître qu'on avait la seconde intention en ayant la première n'est pas rationnel. La raison en est très simple: «faire X» est une description sous laquelle l'acte d'essayer de faire X est intentionnel. Par ailleurs, ce rapport n'existe pas nécessairement pour l'intention d'un agent de faire X (et non pas seulement d'essayer); celle-ci dépend avant tout de ses ambitions et de sa connaissance de soi. Un athlète bien entraîné n'essaie pas de courir le 100 m. en moins de 12 secondes, il a l'intention de le faire en moins de 12 secondes. Un 'joggueur' qui ne se surestime pas fera remarquer qu'il va essayer l'une ou l'autre chose. Une tentative réussie de faire X s'identifie dès lors à l'action de faire X.

Notre analyse des tentatives permet également de clarifier les notions de réussite et d'échec. Une tentative réussie de battre un record du monde n'est pas une action subséquente à celle de battre le record du monde, pas plus qu'une tentative réussie de faire X ne précède l'action de faire X. Ou bien la tentative réussit et s'identifie à l'action de faire X, ou bien elle ne réussit pas et aucune action descriptible comme «faire X» n'a lieu; la tentative ne peut a fortiori pas s'identifier à l'action de faire X L'échec d'un agent à faire X sera décrit en termes contrefactuels, c'est-à-dire en termes de ce qui serait le cas si son acte avait réussi: la tentative malheureuse de battre le record du monde.

Comme des actes sont souvent posés avec des intentions diverses, il est possible qu'une intention soit réalisée et qu'une autre ne le soit pas. L'athlète réalise son intention de faire un saut en longueur, mais pas son intention d'établir un nouveau record du monde 19. Il y a évidemment une différence importante entre «réussir à faire X» et «essayer de faire X»: «A réussit à faire X» implique logiquement «A fait X», alors que «A essaie de faire X» ne l'implique pas.

L'agent sait que la réalisation de l'effet visé dépend de facteurs causaux qu'il ne contrôle pas à proprement parler, mais dont il suppose qu'ils suivront leur cours normal. Le meurtrier ne contrôle pas à proprement

¹⁸ C'est la description comme «la tentative de faire X» qui précède la description «faire X». Cf. la distinction de G. RYLE entre verbes d'activité et verbes de succès.

¹⁹ Le verbe «réussir» peut bien entendu être utilisé ironiquement. Dans ce cas l'analyse ne convient plus: «X a réussi à ne répondre correctement à aucune question». Concevoir cela comme un énoncé ironique, n'est pas une objection, mais un argument en faveur de notre analyse.

parler l'action du poison. Il suppose que le poison agira, qu'il ne sera pas découvert à temps, etc. L'athlète ne contrôle ni la vitesse de sa course, ni la direction du vent, ni la puissance de ses muscles, etc. Le fait de faire de son mieux pour qu'une action réussisse ne dépend pas du degré de contrôle que l'on a sur tous ces facteurs, mais bien de la mesure dans laquelle on fait «ce qu'on doit faire» pour que l'action réussisse. Nous reprochons un échec à quelqu'un seulement s'il n'a pas fait tout ce qu'il avait à faire. Nous ne lui reprochons rien quand des facteurs externes ont empêché la réalisation de l'effet visé ²⁰. Celui qui agit, comme nous l'a appris Aristote, se fie au cours normal des choses.

V

Il nous reste finalement à considérer la relation entre les tentatives et les actions primitives, c'est-à-dire les actions décrites comme des mouvements corporels. Nous avons déjà remarqué que l'échec possible des actions est une des raisons pour lesquelles on a parfois considéré des tentatives comme des actions ne pouvant échouer — puisqu'elles sont communes aux actes réussis et aux actes manqués. Dans cette optique empiriste, elles sont alors réduites à des entités quasi internes, «inner actions» ou «acts of the will» — à des entités qui se situent entre les raisons d'agir et l'action²¹. Cela explique l'attention excessive accordée aux échecs des actes primitifs. Réussir et échouer sont des catégories qui ne peuvent être limitées aux seuls mouvements corporels: les tentatives de battre le record du monde, de faire démarrer sa voiture ou de lire cet article (des tentatives instrumentales) peuvent également échouer.

Dans cette nouvelle perspective, que pouvons-nous dire de l'échec des actions primitives? ²² Les actes primitifs sont également sujets aux réussites et aux échecs. Une action est primitive quand elle se laisse décrire en

L'échec d'une tentative de faire X (qui demeure ainsi une tentative) est parfois lié de manière structurelle à l'intention de l'auteur. L'auteur a l'intention de poser un acte qui, pour des raisons conceptuelles ou empiriques, ne peut réussir. Ce phénomène est connu des juristes comme la tentative impossible. Des tentatives peuvent être impossibles à cause d'une impossibilité qui réside dans l'objet du délit (par exemple, l'homicide d'un cadavre) ou à cause d'une impossibilité dans le moyen utilisé (un empoisonnement au moyen d'une substance non toxique, par exemple). Dans les deux cas, le fait que l'effet visé ne puisse être réalisé est un fait constitutif de l'action.

²¹ Cette opinion est explicite chez O'SHAUGHNESSY (1973).

²² Les théoriciens de l'action qui font intervenir les volitions commencent leur analyse par la tentative et la réussite des actions primitives, à l'exception de JONES (1983).

termes de mouvements corporels. C'est un acte que l'on ne pose pas en posant d'autres actes. Une tentative que l'on fait en posant un autre acte est une tentative instrumentale; une tentative que l'on ne fait pas en posant un autre acte est une tentative primitive.

Nous avons identifié plus haut la tentative de faire X comme tout ce que fait A pour faire X. Dans le cas d'actions instrumentales, cette tentative est une action. Nous pouvons identifier cette action avec «l'effort» de A pour faire X²³. Qu'est-ce que la tentative au niveau des actes primitifs? Imaginons qu'un patient en rééducation essaie de mouvoir son bras. Il ne fait pas cela en faisant autre chose. Si le patient essaie de mouvoir son bras et que le bras ne bouge pas, alors aucune action n'a été réalisée, même s'il y a bien eu tentative d'en réaliser une. Cela implique que le patient a fait un effort pour faire bouger son bras. «La tentative réussie de faire bouger son bras» désigne le mouvement corporel (elle est en effet identique au mouvement du bras). Parler de «la tentative, restée vaine, de faire bouger son bras» implique qu'il y a bien eu tentative, mais qu'elle n'a pas débouché sur un mouvement du bras. «La tentative» désigne l'effort que le patient a fourni pour faire bouger son bras. Cet effort n'a pas débouché sur un mouvement, mais un physiothérapeute aurait pu décrire cet effort et expliquer pourquoi il n'a pas débouché sur un mouvement du bras.

Cela n'équivaut-il pas à identifier de nouveau les tentatives à des entités intermédiaires entre l'intention et l'action? Pas du tout. La tentative (l'effort) est en effet identique à l'action quand elle réussit; et quand elle ne réussit pas, l'action n'a pas lieu et il ne reste qu'une tentative. Cette tentative n'est pas un mouvement corporel observable.

Les analyses des tentatives instrumentales et primitives sont parallèles. Dans une tentative instrumentale qui échoue, l'effort effectué (un mouvement corporel) ne débouche pas sur une action descriptible comme l'action visée par l'agent. Dans le cas d'une tentative primitive malheureuse, l'effort fourni ne résulte pas en un mouvement du corps descriptible comme celui qui a été voulu par l'agent. Des tentatives instrumentales et primitives peuvent échouer parce que leur agent n'a pas toujours le contrôle complet de l'issue visée. Dans le cas d'une tentative primitive malheureuse, le lien causal entre les raisons d'agir et le mouvement corporel ne s'établit pas. Il ne se passe rien: le corps ne se meut pas, alors que la personne voulait qu'il se meuve. Dans le cas d'une tentative instrumentale qui échoue, la relation causale entre le mouvement du corps et l'effet (non corporel) visé ne s'établit pas: elle ne peut être décrite en fonction de cet effet, puisqu'il ne s'est pas produit. Dans les deux cas, le lien causal entre l'intention (les raisons d'agir) et l'effet visé par cette intention ne s'établit pas. Dans les deux cas, l'agent a fait tout ce qu'il pouvait pour réaliser cette action. Si

²³ Cela ne doit pas être identifié trop vite au travail musculaire.

quelqu'un pouvait prévoir de manière rationnelle que sa tentative — instrumentale ou primitive — ne pourrait réussir, alors il n'essayerait jamais de la réaliser.

RÉFÉRENCES

Anscombe, E. (1979), 'Under a Description', Nous, 13, pp. 219-233.

ARMSTRONG, D. (1980), The Nature of Mind, Ithaca.

BUEKENS, F. (1991a), Donald Davidsons kritiek van de interpretatieve rede, Leuven.

Buekens, F. (1991b), 'Interpretatie en filosofische methode', in *Algemeen Nederlands Tijdschrift voor Wijsbegeerte*, 82, pp. 89-102.

DAVIDSON, D. (1980), Essays on Actions and Events, Oxford.

DAVIDSON, D. (1985), Inquiries into Truth and Interpretation, Oxford.

GOLDMAN, A. (1971), 'The Individuation of Events', *The Journal of Philosophy*, 68, pp. 761-774.

HORNSBY, J. (1980), Actions, London.

JONES, O. R. (1983), 'Trying', Mind, 112, pp. 368-385.

McDowell, J. (1982), 'Criteria, Defeasibility, and Knowledge' *Proceedings of the British Academy*, pp. 455-479.

McGinn, C. (1982), The Character of Mind, Oxford.

MELE, A. (1989), 'She Intends to Try', Philosophical Studies, 60, pp. 101-106.

O'SHAUGHNESSY, R. (1973), 'Trying (as the Mental «Pineal Gland»)', *Journal of Philosophy*, 71, pp. 365-386.

QUINE, W. V. O. (1961), 'Reference and Modality', dans *From a Logical Point of View*, Cambridge (Mass.).

RICHARDS, N. (1976), 'E Pluribus Unum: A Defense of Davidson's Individuation of Action', *Philosophical Studies*, 29, pp. 191-198.

SHOEMAKER, S. (1984), 'Embodiment and Behavior', dans *Identity, Cause and Mind*, Cambridge, pp. 113-138.

TAYLOR, R. (1966), Action and Purpose, Englewood Cliffs.

THOMSON, J. J. (1971), 'The Time of a Killing', *Journal of Philosophy*, 68, pp. 115-132.

WINCH, P. (1972), 'Trying', dans Ethics and Action, London, 1972, pp. 130-150.

WITTGENSTEIN, L. (1956), Philosophical Investigations, Oxford.

WITTGENSTEIN, L. (1980), Remarks on the Philosophy of Psychology, Oxford.